

# L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Un relais pour quelques semaines ou quelques mois...  
2 appartements de type F1, meublés et équipés, vous sont  
proposés au sein des résidences Bichat et Croix Milson.

## Pour qui ?

- Personnes âgées de + de 60 ans, autonomes

## Pour quoi ?

- Contribuer au maintien à domicile grâce à un accueil temporaire
- Faire face aux situations particulières : sortie d'hospitalisation, travaux dans son logement, etc...
- Être un relais en cas d'absence de l'aidant
- Préparer une entrée définitive en établissement

## Pour quelle durée ?

- A la semaine
- Au mois, dans la limite de 6 mois /an

## Les services proposés :

- Présence d'un personnel 24h/24 et 7j/7
- Accompagnement individualisé
- Possibilité de repas pris en commun
- Activités, animations

**Les plus :**  
**sécurité, accompagnement,**  
**convivialité**